

MAIRIE D'ESSUILES – 60510

Département de l'Oise – Arrondissement de Clermont – Canton de St Just en Chaussée

COMPTE – RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 SEPTEMBRE 2024

Le cinq septembre deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : CHANTRELLE Fabienne, SCHNEIDER Christian, JOSSELIN Valéry, RICHARD Thierry, MATHYS Mickaël, LEPILLET Sonia, DORTU Nadine, REZONJA Philippe, BREGEARD Michel

Absents : FLAMAND Isabelle

Absents excusés : PETIT Emeline

Pouvoirs : Néant

Secrétaire de séance : REZONJA Philippe

1min de silence pour WINDERICKX Jean-Luc, 1^{er} adjoint, décédé le 02 août 2024.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du 20 juin 2024.

- **Suppression d'un poste d'adjoint au maire – D2024/28** – Adopté à l'unanimité.
- **Demandes de subventions pour un ensemble jeux, agrès sportifs et/ou city stade – D2024/29-**
Adopté à l'unanimité.
- **Instauration du droit de préemption urbain – D2024/30** - Adopté à l'unanimité.
- **Rapport annuel de délégataire ADTO-SAO – D2024/31** - Adopté à l'unanimité.
- **Vente de parcelle communale cadastrée ZI 23 – D2024-32** – Adopté à l'unanimité.

➤ **Informations / questions diverses**

- **Ecoles** : Le coût des transports pour le gymnase a doublé, difficile à supporter pour les communes. Voir pour un coach sportif qui se déplacerait aux écoles.

Répartitions (infos de juin 2024) : Le Fay St Quentin : 8 PS et 11 MS
Rémérangles : 10 CP et 9 CE1
Essuiles : 19 CE2 et 5 CM1
St-Rimault : 9 CM1 et 13 CM2

- **Cimetière** : Colombarium en commande, livraison prévue en octobre.
- **Vidéoprotection** : Installation mi-octobre.
- **Faire un rappel** à la population sur les horaires de bruits, sorties des poubelles ménagères + déchets verts, le tri, ainsi que la taille des arbres et des haies car il subsiste toujours des manquements aux règles.
- **Rappel** : la délibération du 04 décembre 2023 concerne la remise de récompenses aux bacheliers lauréats avec mention. Se faire connaître auprès du secrétariat avant le 30 octobre 2024.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h50.